

Présidence : Finlande

558ème SÉANCE PLÉNIÈRE DU FORUM

1. Date : Mercredi 1er octobre 2008

Ouverture : 10 heures

Clôture : 13 h 25

2. Président : M. M. Kangaste

3. Sujets examinés – Déclarations – Décisions/documents adoptés :

Point 1 de l'ordre du jour : DÉCLARATIONS GÉNÉRALES

Réponse à la déclaration faite par les États-Unis d'Amérique le 10 septembre 2008 :
Fédération de Russie, États-Unis d'Amérique

Point 2 de l'ordre du jour : DIALOGUE DE SÉCURITÉ

- a) *Table ronde sur les questions relatives aux armes légères et de petit calibre : exposés du Groupe de recherche et d'information sur la paix et la sécurité (GRIP), de Safer World et de Small Arms Survey* : Président, représentant de Small Arms Survey (FSC.NGO/3/08), représentant de Safer World (FSC.NGO/1/08), représentant du Groupe de recherche et d'information sur la paix et la sécurité (FSC.NGO/2/08 OSCE+) (FSC.NGO/4/08), Président du Groupe informel d'Amis sur les armes légères et de petit calibre (Allemagne), Royaume-Uni, Biélorussie, Allemagne
- b) *Exposé de la Fédération de Russie sur les livraisons d'armes à la Géorgie à la lumière des documents de l'OSCE* : Fédération de Russie (annexe 1), Président, Géorgie (annexe 2), République tchèque (annexe 3), Bulgarie (annexe 4), Ukraine (annexe 5), Turquie, États-Unis d'Amérique (annexe 6), Lituanie

Point 3 de l'ordre du jour : QUESTIONS DIVERSES

- a) *Réunion d'un Groupe d'experts opérationnels dans le cadre de l'Initiative de sécurité contre la prolifération, tenue à Paris les 25 et 26 septembre 2008* : France
- b) *Séminaire sur le Code de conduite relatif aux aspects politico-militaires de la sécurité, tenu à Astana du 22 au 24 septembre 2008* : représentant du Centre de prévention des conflits
- c) *Présentation de deux projets de décisions du Conseil ministériel (MC.DD/6/08 et MC.DD/7/08)* : Président
- d) *Questions d'organisation* : Président

4. Prochaine séance :

Mercredi 8 octobre 2008 à 10 heures, Neuer Saal



558ème séance plénière

FSC Journal No 564, point 2 b) de l'ordre du jour

DÉCLARATION
DE LA DÉLÉGATION DE LA FÉDÉRATION DE RUSSIE

La délégation russe souhaite aujourd'hui continuer à examiner comment la tragédie d'août en Ossétie du Sud a pu se produire.

Lors de la dernière séance, la délégation des États-Unis d'Amérique a tenté de présenter les choses comme si l'aventure militaire géorgienne était une réaction spontanée, impulsive et irréfléchie à une exacerbation de la situation. Nous nous voyons contraints de décevoir nos collègues des États-Unis : leur version des événements, conforme à la propagande de Tbilissi et, selon toute apparence, conçue au moins en partie pour justifier l'agression géorgienne, ne résiste pas à la critique et contredit les faits objectifs.

Comme nous nous sommes efforcés de le montrer dans notre déclaration au Forum le 17 septembre, la direction géorgienne actuelle avait opté, dès 2006 au moins, pour un règlement des conflits internes par la force, comme en témoignent le blocage par la Géorgie du fonctionnement des mécanismes de négociation, son refus, sous divers prétextes, de conclure des accords juridiquement contraignants avec l'Abkhazie et l'Ossétie du Sud sur le non-recours à la force et ses actes de provocation constants dans les zones de conflit. Ce n'est pas une coïncidence si au cours de l'été de 2006 le Ministre de la défense de l'époque, M. Irakli Okrouachvili, a déclaré publiquement qu'il avait l'intention de célébrer le Nouvel An à Tskhinvali et que si cela ne se faisait pas il donnerait sa démission. Ultérieurement, étant déjà passé dans l'opposition au régime Saakachvili, M. Okrouachvili a admis qu'en 2006 il avait travaillé avec le Président à des plans militaires pour l'occupation de l'Ossétie du Sud et de l'Abkhazie. À l'époque, certains analystes ont jeté le doute sur cette déclaration, en l'attribuant à un désir de régler des comptes avec un ancien compagnon d'armes. Or, en réalité, dans le feu de la polémique, M. Okrouachvili disait la vérité. Ses paroles ont été pleinement corroborées, en particulier, par le plan secret élaboré dès 2006 pour l'occupation de Tskhinvali par la première brigade d'infanterie géorgienne, que nous avons présenté dans cette salle il y a deux semaines. Incidemment, quelques jours auparavant, M. Okrouachvili a confirmé à nouveau les plans d'attaque contre l'Ossétie du Sud qui existaient depuis longtemps et accusé Mikheïl Saakachvili d'être incapable de mener la campagne militaire de la façon dont elle avait été conçue. Ceci se passe de commentaires.

La politique militaire de Tbilissi est un des éléments de preuve convaincants et irréfutables indiquant que l'agression contre l'Ossétie du Sud n'était pas spontanée mais l'aboutissement logique de longs préparatifs.

Sous Saakachvili, la Géorgie est devenue peut-être le pays le plus militarisé de la planète. Il est juste de dire qu'entre 2002 et 2008, le budget du Ministère géorgien de la défense est passé de 18 millions à 900 millions de dollars, c'est-à-dire qu'il a été multiplié par 50 ! Compte tenu des recettes extrabudgétaires (fonds d'assistance à l'armée, contributions de la diaspora, etc.), qui, prises ensemble, sont en gros égales aux crédits budgétaires utilisés, les dépenses effectives de Tbilissi à des fins militaires dépassent, selon certaines estimations, 8,5 % de son produit intérieur brut (PIB). On peut raisonnablement se poser la question suivante : pourquoi un pays relativement petit dans lequel une proportion considérable de la population vit en dessous du seuil de pauvreté consacre-t-il près d'un milliard de dollars des États-Unis à son budget militaire ? Est-ce peut-être en prévision de son adhésion à l'OTAN ? Mais aucun autre pays ayant adhéré à l'Alliance ou souhaitant le faire ne s'est lancé dans une telle militarisation débridée. Ou est-ce peut-être aux fins de sa participation à des opérations de maintien de la paix à l'étranger ? Toutefois, ses activités de maintien de la paix ne sont pas étendues au point d'exiger qu'il consacre près d'un dixième du PIB du pays à des fins militaires, et ce d'autant plus que les activités de maintien de la paix ne nécessitent pas l'acquisition accélérée d'armes offensives, auxquelles, d'après les chiffres de l'ONU, jusqu'à 40 % du budget militaire ont été consacrés. Il y a une seule réponse à cela : le régime Saakachvili procédait à des préparatifs énergiques en vue de régler les problèmes auxquels il se heurtait dans ses relations avec l'Abkhazie et l'Ossétie du Sud par des moyens militaires en misant sur le fait que ces deux petites républiques seraient incapables d'offrir la moindre résistance.

Ce n'est pas un hasard si en 2006 et 2007, les effectifs de l'armée géorgienne, d'après les informations communiquées par la Géorgie en vertu des dispositions du Traité sur les Forces armées conventionnelles en Europe (Traité FCE), ont augmenté de 15 000 hommes, c'est-à-dire presque doublé, et s'établissaient, au 1er janvier 2008, à 32 307 hommes. Parallèlement, des réservistes ont été soumis à un entraînement accéléré. Conformément à la Loi sur les forces armées de la Géorgie en date du 8 décembre 2006, tous les hommes en bonne santé âgés de 27 à 40 ans sont répartis en trois catégories : réserve « active », réserve « individuelle » et réserve des gardes nationaux. Tous les deux ans, ils doivent effectuer une période militaire de 24 jours dans des camps, cette période étant de 18 jours pour les étudiants. Il existe des plans pour le développement de huit centres d'entraînement de réservistes dans tout le pays. Quatre centres (dont ceux de Vaziani, Satchkhere et Senaki) ont accueilli 25 000 hommes dans le courant de 2007.

Si nous tenons compte du fait qu'il s'agit d'un pays relativement petit vu l'étendue de son territoire et l'effectif de sa population, il y a tout lieu de parler de militarisation sans précédent à un rythme accéléré dans un délai très court.

Malheureusement, cela a été rendu possible par une assistance extérieure de la part de plusieurs États participants de l'OSCE. Pour le prouver, prenons des faits concrets sur la base, notamment, des informations que nous échangeons en vertu du Document de l'OSCE sur les armes légères et de petit calibre (ALPC) et des Principes régissant les transferts d'armes classiques.

Le principal fournisseur d'armes à la Géorgie a été l'Ukraine. Au cours de la période 2004–2006, Kiev a fourni à Tbilissi 16 chars de bataille T-72, 30 véhicules blindés de transport de troupes BTR-80, 52 véhicules blindés de combat d'infanterie BMP-2, 12 obusiers automoteurs « Akatsiya » de 152 mm, six hélicoptères Mi-24, deux hélicoptères Mi-8 et deux hélicoptères Mi-14, un lot de véhicules « KrAz-6510 » dotés d'une charge utile accrue, cinq chars poseurs de ponts MTU-20, cinq machines régimentaires de creusement de fossés PZM-2, deux véhicules de franchissement d'obstacles IMR-2, deux véhicules blindés de dégagement des routes BAT-2 et plus de 40 tonnes de munitions pour petites armes. Au cours de cette période, un système de surveillance électronique « Kolchuga-M » a été fourni en même temps que deux radars 36-D6-M conçus pour détecter, identifier et suivre des cibles aériennes.

Rien qu'en 2007, l'Ukraine a fourni à la Géorgie 74 chars T-72 (90 au total), cinq canons automoteurs 2S7 de 203 mm, huit avions d'entraînement opérationnel L-39C et une quantité considérable de missiles guidés antichars.

En outre, la Géorgie a reçu en 2007 une batterie de lanceurs de missiles surface-air « Buk1-M1 », une batterie de systèmes de missiles surface-air « Osa-AKM », une cinquantaine de systèmes portatifs de défense aérienne (MANPADS) « Iгла-1 » et jusqu'à 400 missiles pour ces systèmes, ainsi que plus d'un million de balles pour petites armes et 8 000 pièces de munitions pour lance-grenades RPG-7.

Au total, durant la période 2000-2007, la République tchèque a fourni à la Géorgie :

- Cinquante chars T-72, 42 obusiers D-30 (12 vendus en 2001 et 30 en 2006) ;
- Vingt-quatre obusiers automoteurs M-77 « Dana » de 152 mm ;
- Six systèmes lance-roquettes multiples RM-70 de 120 mm ;
- Vingt-cinq mortiers M-75 de 120 mm ;
- Deux cents MANPADS « Strela-2M ».

En 2004, la République tchèque a transféré gratuitement à la Géorgie 40 tonnes de munitions, dont 1,5 million de balles de 7,62 mm, 252 pièces de munitions pour lance-grenades antichars RPG-7V et 1 212 grenades à main RGD-2.

Au cours de cette seule période, 3,5 millions de balles de 7,62 mm, 7 000 obus de 30 mm, 65 000 obus de 40 mm, 49 000 mines de 60 mm, 6 000 obus de 73 mm, 26 000 mines de 82 mm, 600 obus et mines de 120 mm, 12 000 obus de 122 mm et 4 000 obus de 125 mm ont été fournis.

En 2003, la Bulgarie a exporté en Géorgie 578 obus pour mortiers de 82 mm, 70 obus pour mortiers de 120 mm, 1 100 grenades à main et environ 1 million de balles.

Durant la période 2004–2005, les livraisons sont devenues plus substantielles : 14 mortiers de 120 mm, 150 systèmes de missiles antichars « Konkurs » et « Kornet » ainsi que 1 500 missiles pour ces systèmes, 300 lance-grenades RPG-7, des petites armes (y

compris diverses armes automatiques Kalachnikov et des lance-grenades antichars portatifs (RPG-22) et 150 tonnes de munitions. En outre, des contrats ont été signés pour la fourniture de 500 missiles destinés à des MANPADS « Iгла » et de 12 pièces antiaériennes « ZU-23-2M » de 23 mm.

En 2006, 200 systèmes de missiles antichars « Konkurs » et un chargement de munitions de plus de 500 tonnes d'un coût de l'ordre de 8 millions de dollars ont été exportés en Géorgie.

En 2007, quatre systèmes antiaériens ZSU-23-4 « Shilka » de 23 mm, des systèmes de missiles antichars, des petites armes et des munitions ont été exportés.

En outre, deux petits navires de débarquement, le « Guriya » et l'« Akiya » (projet 106K « Vydra »), ont été transférés à Tbilissi.

En 2005, la Bosnie-Herzégovine a transféré à la Géorgie, par l'intermédiaire d'organismes acheteurs, 45 mortiers M75 de 120 mm ; en 2006, elle a transféré 25 mortiers M69A de 82 mm et 500 roquettes de 262 mm pour le système lance-roquettes multiples M-87 « Orkan ».

À la fin de 2007 et au début de 2008, le Ministère géorgien de la défense a acheté à la Bosnie-Herzégovine cinq systèmes lance-roquettes multiples « Orkan » et un lot de missiles pour ces systèmes.

La Pologne a fourni à la Géorgie 30 MANPADS « Grom » et 100 missiles pour ces systèmes, ainsi que des munitions pour petites armes.

La Lituanie a fourni 14 000 armes automatiques Kalachnikov.

En 2007, Israël a fourni quatre systèmes lance-roquettes multiples gradLAR. Dans le cadre d'une coopération militaro-technique bilatérale, des travaux ont été menés activement sur un projet visant à créer au sein des forces aériennes géorgiennes une unité dotée de moyens de reconnaissance tactique faisant appel à des drones. À cette fin, la Géorgie a acheté des drones de fabrication israélienne (quatre « Hermes 450 » et quatre « Skylark ») à la mi-2007.

La société israélienne Elbit Systems a participé à la modernisation d'avions de combat SU-25, au cours de laquelle ceux-ci ont été équipés d'une avionique israélienne moderne leur permettant d'être utilisés par tous les temps. En 2006 et 2007, l'usine aéronautique Tbilaviamsheni a pu moderniser quatre SU-25 avec le concours de spécialistes d'Elbit.

Les États-Unis d'Amérique ont fourni une assistance militaire et militaro-technique à la Géorgie par le biais de bon nombre de programmes fédéraux.

Ainsi, dans le cadre du « Foreign Military Sales Program » portant sur la vente de matériel de défense à des pays étrangers, les accords d'exportation conclus avec la Géorgie au cours de la période 2004–2007 se sont élevés à 180,9 millions de dollars et, durant la période 2003–2006, des armes et des équipements militaires d'une valeur totale de 39,3 millions de dollars ont été fournis à la Géorgie. En outre, Washington fournit des biens

et des services militaires à Tbilissi par des canaux privés. En particulier, entre 2004 et 2006, des licences ont été délivrées en vue de la fourniture à la Géorgie d'armes et d'équipements militaires pour un montant de 5,1 millions dollars, et le coût des armes et des équipements militaires livrés au cours de cette période par des canaux privés s'est établi à 77,5 millions de dollars.

Dans le cadre de l'« Excess Defense Articles Program » portant sur le transfert de matériel de défense en excédent à des pays étrangers, le Département de la défense des États-Unis a transféré gratuitement à la Géorgie, entre 1999 et 2007, dix hélicoptères polyvalents UH-1H « Iroquois », deux navires de patrouille, 230 véhicules de divers types, plus de 100 postes radio ainsi que des fournitures médicales, des uniformes et des équipements.

Depuis le début de 2008, l'armée géorgienne a reçu une quantité considérable de petites armes ainsi que des mitrailleuses et des fusils automatiques M-16 et M-4.

En plus des livraisons d'armes, la Géorgie a aussi bénéficié d'une assistance considérable pour l'entraînement de ses forces armées.

Ainsi, au cours de la période 2002–2004, dans le cadre du « Georgia Train and Equip Program » des États-Unis, quatre bataillons et une compagnie motorisée comptant environ 2 800 hommes ont été entraînés. Washington a alloué environ 64 millions dollars à la mise en œuvre de ce programme.

Au titre du « Georgia Sustainment and Stability Operations Program », des soldats des première, deuxième et troisième brigades d'infanterie au nombre d'environ 4 000 ont été entraînés au cours de la période 2005–2007. Des unités appartenant à la quatrième brigade d'infanterie ont été entraînés récemment.

Avec l'aide des États-Unis, un programme à long terme de rénovation d'aérodromes dans des districts voisins de la frontière russo-géorgienne est en cours. En 2006 et 2007, l'aérodrome proche de Mestiya (à 85 km au nord de Koutaïssi), qui est destiné principalement à des hélicoptères et à des avions légers, a été rénové et rééquipé. Des travaux ont été effectués en vue de la construction d'un aérodrome près de Chikhareshi (à 75 km au nord-est de Koutaïssi). Les coûts préliminaires s'élèvent à environ 5,5 millions de dollars.

Dans le cadre du « Foreign Military Financing Program », des prêts gratuits ont été octroyés à Tbilissi pour un montant de 30,6 millions de dollars au cours de la période 2006–2008.

Durant la période 1997–2008, la Turquie a exporté en Géorgie les produits suivants à des fins militaires :

- Une soixantaine de véhicules blindés de transport de troupes RN-94 de fabrication turque ;
- Deux hélicoptères UH-1 « Iroquois » ;
- Un navire de patrouille ;

- Un chargement d'armes et de munitions comprenant 2 500 armes automatiques MP5 A1 (K), 1 500 fusils d'assaut G3 A3 (A4), 500 lance-grenades T-40, 4 000 roquettes de 122 mm, 20 000 obus de 155 mm et une grande quantité de grenades à main, de mines antipersonnel et d'obus de mortiers.

Des spécialistes turcs ont pris part à la modernisation des installations militaires de Marneouli et de Vaziani. Une base militaire a été construite à Gori au début de 2008.

La Turquie a aidé à entraîner des unités et des divisions des forces spéciales.

Avec le concours de la France, le Ministère géorgien de la défense a formé des unités à l'exécution de missions dans des conditions montagneuses conformément aux normes de l'OTAN. Ces unités des forces spéciales ont joué un rôle actif dans les opérations militaires contre Tskhinvali.

À la suite de ces achats et livraisons d'armements effectués au cours de la période allant du 1er janvier 2005 au 1er janvier 2008, selon les informations communiquées en vertu du Traité FCE, le nombre de chars détenus par l'armée géorgienne a presque doublé (passant de 98 à 183), celui des véhicules blindés de combat (VBC) s'est accru de plus d'un facteur 1,5 (pour passer de 83 à 134), celui des pièces d'artillerie d'un calibre supérieur à 100 mm a triplé (passant de 96 à 238), celui des hélicoptères d'attaque a triplé (passant de 3 à 9) et celui des avions de combat a augmenté d'un tiers (passant de 7 à 9).

Ces livraisons à grande échelle sont manifestement contraires aux normes de l'OSCE. Nous pourrions rappeler que conformément au document de 1994 intitulé « Principes régissant les transferts d'armes classiques », tous les États participants de notre Organisation ont pris l'engagement politique d'éviter les transferts susceptibles « de prolonger ou d'aggraver un conflit armé en cours », « de menacer la paix », « d'être utilisés à des fins de répression », « d'introduire dans une région des capacités militaires déstabilisantes ou de contribuer de quelque autre manière à l'instabilité régionale ». Toutes ces dispositions, qui ont aussi été confirmées en 2000 dans le Document de l'OSCE sur les armes légères et de petit calibre, sont très clairement applicables à la Géorgie.

La délégation russe a appelé l'attention à maintes reprises sur l'évolution dangereuse de la situation en mettant en garde contre le fait que la militarisation accélérée de la Géorgie faisait courir le risque que Tbilissi fasse tôt ou tard usage de la force pour réprimer la population de l'Abkhazie et de l'Ossétie du Sud. Nous avons également averti que les pays exportateurs assument la responsabilité d'éventuelles effusions de sang. Mais on nous a dit que la Géorgie avait légitimement le droit de moderniser ses forces armées, qu'elle ne faisait pas l'objet d'un embargo sur les armes, que les « plafonds » fixés pour elle dans le cadre du Traité FCE n'étaient pas encore atteints et, point le plus important, qu'il « était impossible ne serait-ce que d'imaginer » qu'une « jeune démocratie » comme le régime Saakachvili puisse déclencher une guerre. Comme nous l'avons vu, c'est possible et pas de façon spontanée mais délibérément et d'une manière programmée. Il est vrai que la communauté internationale ne l'a compris qu'après la tragédie qui a coûté la vie à 2 000 personnes et transformé des milliers de gens, y compris des citoyens géorgiens, en réfugiés et en personnes déplacées.

Il est à noter qu'à la suite de l'agression géorgienne contre l'Ossétie du Sud, le Ministère israélien des affaires étrangères a recommandé que les exportateurs israéliens s'abstiennent désormais de fournir des armes à Tbilissi. C'est là un exemple d'attitude responsable signifiant que les autorités israéliennes ont tiré des conclusions objectives et appropriées de la récente tragédie. Mais, malheureusement, tout le monde n'a pas tiré les leçons voulues des événements d'août. Dans certains pays de l'espace de l'OSCE, des voix se font entendre à nouveau en faveur de la fourniture à la Géorgie d'une assistance militaire et d'un rétablissement rapide de son potentiel militaire. Il faut se demander pourquoi. Pour créer les conditions préalables à un nouveau conflit sanglant ? N'est-il pas évident que le régime Saakachvili est incapable de gérer les armes à sa disposition d'une manière responsable ?

Nous appelons tous les intéressés à tenir compte de nos avertissements et à observer scrupuleusement les engagements énoncés dans les documents pertinents de l'OSCE de manière à ne pas accroître leur part de responsabilité dans l'effusion de sang qui s'est produite en août et dans une résurgence éventuelle d'actions agressives.

En ce qui concerne les normes de l'OSCE sur les transferts d'armes classiques, elles se sont révélées ne pas être suffisamment efficaces, du moins dans le cas de la Géorgie. Dans ces conditions, nous jugeons nécessaire d'adopter des mesures pour remédier à cette situation. Aujourd'hui, la délégation russe distribue un projet de décision du FCS en vertu duquel tous les États de notre région s'abstiendront scrupuleusement, conformément à leurs engagements, de toute livraison, de toute vente ou de tout transfert à la Géorgie, directement ou indirectement, d'armes et d'équipements militaires, y compris les ALPC. Nous estimons que l'ampleur de la tragédie d'août fait qu'il est à la fois justifié et nécessaire d'étendre également cette décision à la livraison de tout matériel militaire à la Géorgie et à la fourniture de toute assistance en rapport avec des activités militaires.

À notre avis, cette décision devra rester en vigueur jusqu'à ce que l'on ait des raisons convaincantes de penser que le Gouvernement géorgien a effectivement renoncé à la force et qu'il est prêt à gérer l'assistance militaire étrangère d'une manière responsable.

Nous vous demanderions, Monsieur le Président, de prendre des dispositions en vue de l'examen du projet de décision russe à la séance plénière du Forum du 15 octobre de manière à permettre à toutes les délégations d'étudier ce projet avec soin et de tenir des consultations avec les autorités dans leur capitale.



558ème séance plénière

FSC Journal No 564, point 2 b) de l'ordre du jour

**DÉCLARATION
DE LA DÉLÉGATION DE LA GÉORGIE**

Merci, Monsieur le Président.

Chers collègues, je tiens tout d'abord à appeler votre attention sur le simple fait que nous assistons actuellement à une ingérence grossière de la Russie dans les affaires intérieures de ses voisins – en l'occurrence, je veux parler de l'État souverain de Géorgie.

En fait, il en est ainsi depuis très longtemps ; nous avons eu maintes fois l'occasion ici au FCS d'examiner les provocations ouvertes commises antérieurement par la Russie envers la Géorgie. Mais ce à quoi nous avons assisté ces derniers mois dépasse incontestablement les limites d'une provocation ordinaire en mettant en question l'ensemble du système de sécurité européenne.

Je souhaiterais maintenant répondre aux questions soulevées par la délégation russe aujourd'hui.

Depuis 2004, après la Révolution rose, le Gouvernement géorgien a lancé de vastes réformes dans toutes les sphères de la vie publique – soins de santé, éducation, affaires sociales, culture, etc. De ce fait, le budget de l'État géorgien a été multiplié par sept.

L'économie florissante du pays nous a permis notamment d'investir dans le secteur de la défense en vue de constituer des forces crédibles, c'est-à-dire des forces militaires modernes, bien entraînées et convenablement équipées dont le pays et son peuple puissent être fiers. C'est là bien entendu un droit légitime de tout État souverain.

Au cours de ces années, le budget de défense de la Géorgie a été adapté aux besoins nationaux en matière de sécurité ainsi qu'aux engagements souscrits par la Géorgie en tant que participant actif à des opérations internationales de maintien de la paix et de lutte contre le terrorisme. Alors qu'en 2004, le budget de défense s'élevait à environ 174 millions de lari, il était passé en 2008 à 1,4 milliard de lari, dont 31,5 % seulement étaient réservés aux acquisitions. Sur ce total, 35,4 % ont été dépensés pour les soldes, 22,4 % pour la maintenance et les frais opérationnels, 10,1 % pour l'infrastructure militaire et 0,5 % pour la recherche-développement.

En conséquence, les soldes ont augmenté de 550 % ; des casernes ont été réparées en vue de les mettre en conformité avec les normes modernes ; les conditions sociales du personnel ont été améliorées ; le fonds de pension a été accru ; une assurance parrainée par l'État a été introduite ; et des logements ont été fournis aux officiers géorgiens. Soit dit en passant, même les forces russes d'occupation ont été stupéfaites par les conditions de vie des soldats géorgiens. Je voudrais vous rappeler ici la séquence vidéo que vous avez pu regarder à la dernière séance du FCS et dans laquelle on voyait comment des soldats russes pénétrant dans la base militaire de Senaki s'étonnaient devant la qualité des casernes géorgiennes. L'un d'eux a déclaré « Regardez comment ils vivent... comparés à eux, nous vivons comme des sans-abri... ». Dans de nombreux cas, des soldats russes ont même volé des bottes et des uniformes géorgiens usagés.

Il me faut souligner ici qu'au cours du processus de constitution d'une armée moderne interopérable avec l'OTAN, le Gouvernement géorgien a agi de manière pleinement transparente et en stricte conformité avec les arrangements internationaux pertinents, comme le Traité FCE, le Document de Vienne 1999, etc.

Depuis 2004, la Géorgie a accueilli :

- Huit inspections et une inspection d'activités de réduction au titre du titre FCE ;
- Douze inspections et quatre inspections d'évaluation (3+1 inspections d'évaluation par an) au titre du Document de Vienne 1999 ;
- Treize inspections (quatre inspections par an et une inspection en 2008) en vertu du Traité sur le régime « Ciel ouvert ».

Comme vous le savez, la partie russe a toujours participé activement à l'ensemble de ces inspections.

Toutes ces inspections ont vérifié le respect par la Géorgie de ses obligations internationales. Parallèlement, dans l'esprit de la transparence, la Géorgie a pris part tous les ans aux échanges d'information sur les transferts d'armes classiques dans le cadre tant de l'ONU que de l'OSCE, avec lesquels vous êtes tous familiers.

Je voudrais saisir cette occasion pour souligner que la Géorgie est reconnaissante aux pays qui ont coopéré avec nous pour l'acquisition d'armes. Nous avons l'intention de poursuivre également ce type de coopération à l'avenir de manière à perfectionner nos capacités de défense et à assurer leur interopérabilité avec les forces de l'OTAN.

Malgré les tentatives malavisées de nos collègues russes pour dépeindre la Géorgie comme un État lourdement militarisé, je tiens à souligner que notre budget de défense reste relativement modique et que notre armée est la plus petite de la région.

Ayant procédé à une agression et à une occupation militaires de grande ampleur dans des territoires géorgiens, la Russie tente de manière fort cynique d'accuser la Géorgie d'agression.

La vérité, dont je ne doute pas qu'elle est bien connue, est que Moscou s'est préparée de longue date à envahir la Géorgie en accroissant illégalement sa présence militaire dans les zones de conflit et en renforçant constamment les capacités militaires des séparatistes criminels, en violation flagrante de ses obligations en matière de maintien de la paix. Permettez-moi de vous rappeler, distingués collègues, que c'est la Russie qui, avec ses régimes clients, est responsable du nettoyage ethnique de centaines de milliers de civils innocents, tant en Abkhazie (Géorgie) que dans la région de Tskhinvali (Géorgie). Enfin, et ce n'est pas le moins important, c'est la Russie qui a violé l'ensemble des principes et normes fondamentaux sur lesquels reposent l'OSCE et le droit international.

En réalité, la Russie n'a même pas tenté de cacher ses plans agressifs dans son voisinage. Permettez-moi de vous rappeler quelques faits seulement :

En décembre 2007, la Russie a suspendu sa participation au Traité FCE, ce qui lui a permis d'accroître encore sa présence militaire dans le Caucase du Nord.

En mars 2008, la Russie s'est retirée unilatéralement de la décision de la CEI de 1996 qui restreignait le transfert d'équipements et d'assistance militaires aux Abkhazes.

En avril 2008, la Russie a introduit des forces militaires offensives dans la région de l'Abkhazie, y compris des parachutistes, en violation flagrante des règles de maintien de la paix (annexe 2 à la décision de la CEI, 26 mai 1995), qui n'autorisait que des troupes d'infanterie comme soldats de la paix.

En mai 2008, la Russie a déployé en Abkhazie des « troupes ferroviaires », qui y ont réparé l'infrastructure militaire, préparant ainsi le terrain à l'invasion.

En contradiction éclatante avec le mandat de maintien de la paix, avant août 2008, Moscou a transféré illégalement aux régimes séparatistes des armements lourds – missiles d'artillerie d'une portée de 50 km et environ une douzaine de systèmes d'armes antiaériens automoteurs guidés par radar « Shilka ».

Selon les informations à la disposition de la partie géorgienne, rien qu'en 2008, la Russie a aussi fourni aux séparatistes des deux régions de Géorgie plus de 90 véhicules blindés, 12 chars modernes, six chars T-72, cinq chars T-62, 55 chars T-55, 52 BMP, 16 BTR, 11 BRDM, 17 véhicules blindés multitâches et 15 lance-roquettes BM-21 « Grad ». Il convient tout particulièrement de noter que, très prochainement, les séparatistes devraient recevoir dix hélicoptères et trois avions de combat.

Dans le district de Dzhava de la région de Tskhinvali (Géorgie), on a construit une base militaire qui va être utilisée par les forces russes d'occupation.

En juillet 2008, un exercice militaire à grande échelle a eu lieu dans le Caucase du Nord tout près de la frontière d'État de la Géorgie. Le scénario de cet exercice comportait notamment un appui aux « soldats de la paix » russes en Abkhazie et dans la région de Tskhinvali (Géorgie). « Par accident », ces mêmes troupes, qui sont restées déployées à proximité de la frontière géorgienne après la fin de l'exercice, ont formé l'avant-garde des forces russes qui ont envahi la Géorgie au début de la matinée du 7 août.

Nous devrions souligner que tout ce qui précède ne constitue qu'une liste non exhaustive démontrant les plans agressifs de la Russie. Cette liste pourrait être prolongée presque à l'infini.

Enfin, par la déclaration unilatérale de l'« indépendance » de l'Abkhazie et de la région de Tskhinvali, la Fédération de Russie s'efforce en fait d'annexer définitivement ces territoires. La vague supplémentaire de nettoyage ethnique, la distribution obligatoire de passeports russes, la récente déclaration du Premier Ministre russe sur la suppression de la frontière avec la région de Tskhinvali et les plans non déguisés de création de nouvelles bases militaires et de stationnement permanent de forces russes dans les zones de conflit font ressortir clairement les objectifs réels de la partie russe en ce qui concerne la Géorgie et ses régions sécessionnistes.

Je pense donc qu'il est parfaitement évident que la Géorgie a été contrainte de réagir à l'agression militaire de la part de la Russie. Cette agression – je tiens à le souligner à nouveau – a été préparée minutieusement par la Russie bien avant août 2008.

Je voudrais maintenant faire quelques commentaires sur les observations formulées aujourd'hui par le distingué ambassadeur russe :

- S'agissant de M. Okrouachvili (ancien Ministre géorgien de la défense) : oui, c'est vrai, il a dit qu'il accueillerait la nouvelle année à Tskhinvali (Géorgie) en 2007, mais, comme souvent, mon collègue russe a omis d'importantes informations à cet égard, à savoir que M. Okrouachvili a été renvoyé à l'automne 2006 et, ultérieurement, placé en détention. Il est aussi intéressant de noter que d'autres fonctionnaires de haut rang du Ministère, qui ont été licenciés avec lui, se sont échappés en Russie. La question de savoir pour qui ils travaillaient réellement relève d'une enquête distincte.
- En ce qui concerne les propositions de paix bloquées par la partie géorgienne : chers collègues, lors du dernier exposé, j'ai fourni la liste d'une douzaine de propositions de paix soumises par la partie géorgienne aux séparatistes et à la communauté internationale. Comme je l'ai dit – et vous en avez tous été les témoins au fil des années – la partie russe, conjointement avec les séparatistes, les a toutes rejetées. Et il convient de souligner à nouveau que chacune de ces propositions comportait la clause de « non-recours à la force ».
- La raison pour laquelle les effectifs des forces armées géorgiennes ont doublé après 2004 tient au fait que les forces militaires internes qui relevaient antérieurement du Ministère de l'intérieur ont été transférées aux forces armées.

Monsieur le Président,

Pour éviter toute nouvelle spéculation sur les questions soulevées par la partie russe lors des dernières séances ici au FCS, nous appelons à nouveau la communauté internationale à procéder à une enquête indépendante pertinente et nous tenons à réaffirmer que la partie géorgienne était et reste ouverte à une telle enquête !

Merci.



558ème séance plénière

FSC Journal No 564, point 2 b) de l'ordre du jour

DÉCLARATION
DE LA DÉLÉGATION DE LA RÉPUBLIQUE TCHÈQUE

Monsieur le Président,

Nous avons entendu des paroles critiques de la part de la délégation russe au sujet des exportations de matériel militaire en Géorgie.

Monsieur le Président, je tiens à déclarer ce qui suit à propos de ce problème :

Il existe des règles internes très strictes en République tchèque pour l'exportation de matériel militaire. Notre pays met pleinement en œuvre l'ensemble des engagements et procédures internationaux à cet égard et respecte pleinement tout embargo international sur les armes appliqué à un pays (ou à des pays) particulier(s). Il n'existait pas d'embargo sur les exportations d'armes, et il n'en existe toujours pas, à l'égard de la Géorgie.

La République tchèque effectue toutes les exportations de matériel militaire d'une manière pleinement transparente et applique toutes les dispositions pertinentes de l'OSCE et de l'ONU (échange d'informations sur les transferts d'armes classiques, etc.). Dans ce contexte, nous invitons instamment tous les États participants à procéder à l'ensemble de leurs exportations de matériel militaire d'une manière aussi transparente et à communiquer toutes les informations pertinentes demandées.

La République tchèque soutient fermement le droit légitime du Gouvernement géorgien de développer et de renforcer ses propres forces armées pour protéger son indépendance, sa souveraineté et son intégrité territoriale. Cela est particulièrement important dans la mesure où la Géorgie n'est membre d'aucune alliance susceptible de garantir l'indépendance de son territoire.

La République tchèque considère les nombres d'armes livrées à la Géorgie comme absolument minimales et proportionnés (compte tenu de l'escalade constante de la tension et des tentatives répétées pour porter atteinte à l'indépendance du territoire géorgien).

Monsieur le Président,

Nous nous devons de réfuter vigoureusement l'allégation russe selon laquelle la République tchèque est responsable de l'escalade du conflit russo-géorgien parce qu'elle a exporté une quantité limitée de matériel militaire en Géorgie.

En ce qui concerne l'escalade de la tension dans la région de l'Ossétie du Sud, on ne sait toujours pas clairement qui a fourni les armes et d'autres matériels militaires aux milices sud-ossètes ni en quelle quantité. C'est un point sur lequel nous souhaiterions une pleine transparence.

Monsieur le Président,

En conclusion, permettez-moi de faire quelques observations supplémentaires :

On ne sait pas encore clairement qui a réellement déclenché le conflit. Nous ne sommes pas convaincus que la Géorgie ait « déclenché la guerre » toute seule en Ossétie du Sud, ainsi qu'il est prétendu dans la déclaration russe. Une certaine part de responsabilité incombe tant à la partie géorgienne qu'à la partie russe. Mais aucune responsabilité n'incombe à la République tchèque.

Peut-être la distinguée délégation de la Fédération de Russie a-t-elle oublié que les « petites régions » d'Abkhazie et d'Ossétie du Sud font partie du territoire géorgien ?

Merci, Monsieur le Président.

Je vous demande de bien vouloir annexer la présente déclaration au journal de ce jour.



**Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe
Forum pour la coopération en matière de sécurité**

FSC.JOUR/564
1er octobre 2008
Annexe 4

FRANÇAIS
Original : ANGLAIS

558ème séance plénière

FSC Journal No 564, point 2 b) de l'ordre du jour

DÉCLARATION DE LA DÉLÉGATION DE LA BULGARIE

Monsieur le Président,

Nous tenons à rappeler qu'aucun embargo ni aucune sanction ou autre restriction que ce soit n'a été imposé à l'encontre de la Géorgie. La Bulgarie a exporté des équipements militaires en Géorgie sur une base purement commerciale. Ces exportations n'ont pas contrevenu à quelque régime de contrôle des exportations existant que ce soit.

Il est à noter qu'immédiatement après le début du conflit, la Bulgarie a stoppé toutes les exportations d'articles militaires en Géorgie, en annulant même des licences d'exportation qui avaient été délivrées avant le conflit.

Monsieur le Président, je demande que la présente déclaration soit annexée au journal de ce jour.



558ème séance plénière

FSC Journal No 564, point 2 b) de l'ordre du jour

DÉCLARATION
DE LA DÉLÉGATION DE L'UKRAINE

Monsieur le Président.

Je tiens à remercier la délégation de la Fédération de Russie pour son exposé. Nous ne manquerons pas d'en envoyer le texte en même temps que le projet de décision proposé à notre capitale pour complément d'examen.

À propos des accusations relatives au commerce d'armes de l'Ukraine avec la Géorgie, je les rejette fermement comme étant absolument sans fondement. Nous considérons aussi que la discussion sur la soit-disante participation ou responsabilité de l'Ukraine est absurde. Dans sa coopération militaire avec d'autres pays, y compris la Géorgie, l'Ukraine agit en stricte conformité avec les résolutions du Conseil de sécurité des Nations Unies et les régimes internationaux de contrôle des exportations.

Je tiens à souligner qu'il n'existe aucune restriction internationale concernant la coopération militaire avec la Géorgie. Par conséquent, notre coopération militaire est légitime et conforme au caractère amical des relations entre nos pays, de même qu'aux normes du droit international. Nous pensons aussi que chaque pays a le droit légitime de définir sa propre stratégie pour le développement de ses forces armées et leurs besoins en matière d'équipements.

Je tiens aussi à faire observer que l'Ukraine poursuit également une coopération militaire avec la Russie, étant donné qu'il n'y a pas non plus de sanctions internationales à l'égard de ce pays. Nous ne saurions donc exclure la possibilité que la Fédération de Russie ait utilisé des équipements militaires achetés à l'Ukraine lors du récent conflit avec la Géorgie.

Il convient également de noter que notre coopération militaire avec la Géorgie a toujours été absolument transparente et ouverte. Les informations appropriées ont été dûment diffusées auprès des États participants de l'OSCE en application des documents et des prescriptions pertinents de l'Organisation, qui jettent les fondements de la confiance, de la paix et de la stabilité mutuelles en Europe.

Or, l'approche de la Fédération de Russie, qui émet des accusations aujourd'hui, a été jusqu'ici complètement à l'opposé. Je tiens à rappeler que la Fédération de Russie a suspendu unilatéralement l'exécution de ses obligations en vertu du Traité FCE, empêchant ainsi ses activités militaires dans le Caucase d'être dûment signalées et vérifiées.

Enfin, si la Fédération de Russie suivait sa propre logique, elle devrait donner l'exemple et accepter dûment sa responsabilité pour les conflits dans d'autres régions où sont utilisés des armements de fabrication russe. Autrement, les accusations ne peuvent que sonner faux.

Monsieur le Président, je demande que la présente déclaration soit annexée au journal de ce jour.

Merci.



558ème séance plénière

FSC Journal No 564, point 2 b) de l'ordre du jour

DÉCLARATION
DE LA DÉLÉGATION DES ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE

Merci, Monsieur le Président.

Ayant écouté attentivement la déclaration russe et les interventions qui ont suivi ce matin, nous tenons à marquer notre soutien sans réserve aux déclarations faites par la Géorgie, la République tchèque, la Bulgarie, l'Ukraine, la Turquie et la Lituanie à l'appui du droit légitime de la Géorgie de constituer et de développer ses forces armées. En prévision du débat d'aujourd'hui, la délégation des États-Unis a communiqué le 12 septembre, dans le document PC.DEL/763/08, une déclaration de M. Edelman, Sous-Secrétaire à la défense, qui comportait une récapitulation de l'assistance militaire des États-Unis à la Géorgie.

Monsieur le Président, bien que le Premier Ministre Poutine se soit efforcé de rejeter sur les États-Unis la responsabilité « d'armer les Géorgiens jusqu'aux dents », les forces armées géorgiennes n'ont jamais été entraînées ni équipées par les États-Unis pour lutter contre les Russes. De fait, les États-Unis ont commencé à fournir une assistance militaire à la Géorgie en réaction aux préoccupations russes qui sont apparues après les guerres en Tchétchénie.

Plus précisément, les États-Unis ont commencé à fournir une assistance pour répondre à la préoccupation exprimée par la Russie en 2002 selon laquelle la Géorgie abritait des rebelles tchéchènes dans la région montagneuse anarchique des gorges de Pankisi qui borde la partie tchéchène de la Russie. Les États-Unis ont lancé le Georgia Train and Equip Programme (GTEP). Ce programme avait pour objet de fournir aux services de sécurité géorgiens une assistance pour protéger le pays contre les menaces internes. Ce programme mettait en œuvre la décision du Président Bush de donner suite à la demande d'assistance du Gouvernement géorgien pour le renforcement de ses capacités de lutte contre le terrorisme et le règlement de la situation dans les gorges de Pankisi.

Au GTEP a succédé le Georgian Sustainment and Stability Operations Programme (GSSOP). Le GSSOP et d'autres programmes qui ont fait suite au GTEP avaient pour objet d'appuyer les déploiements de la Géorgie en Iraq. Il a donné d'excellents résultats : à l'été 2007, la Géorgie a déployé une brigade de 2 000 hommes en Iraq, ce qui en a fait le troisième plus gros contributeur aux forces de la Coalition à l'époque.

Ces programmes et d'autres exemples d'assistance des États-Unis à la Géorgie ont été, dès le départ, menés au grand jour et évoqués dans des documents publics. Les États-Unis respectaient pleinement tous les accords internationaux pertinents, y compris les Principes de l'OSCE régissant les transferts d'armes classiques, adoptés en novembre 1993, et le Document de l'Organisation sur les armes légères et de petit calibre, adopté en novembre 2000.

Nous devons cependant nous poser la question de savoir si la Fédération de Russie s'y conformait de la même manière. Selon toute apparence, pendant de nombreuses années, la Russie a armé, entraîné et appuyé les milices séparatistes dans des régions situées à l'intérieur des frontières internationalement reconnues d'un État Membre de l'ONU et État participant de l'OSCE. Les actions présumées de la Russie ont contribué à empêcher la réconciliation à l'intérieur de la Géorgie, à exacerber la situation et, d'une manière générale, à aggraver les choses.

En regardant le Document de l'OSCE sur les ALPC auquel la délégation russe s'est référée ce matin, nous notons qu'à la section III, paragraphe b), il est dit que les États participants devront éviter d'exporter de petites armes lorsque celles-ci « risquent » notamment :

- ii) de menacer la sécurité nationale d'autres États ;
- iii) d'être détournées vers des territoires dont les relations extérieures relèvent de la responsabilité internationalement reconnue d'un autre État ;
- iv) de contrevenir à ses engagements internationaux, notamment en ce qui concerne les sanctions adoptées par le Conseil de sécurité des Nations Unies...

Monsieur le Président, la fourniture d'un entraînement et d'armes à des milices séparatistes dans les régions géorgiennes d'Ossétie du Sud ou d'Abkhazie semblerait contrevenir clairement aux alinéas ii), iii) et/ou iv) ainsi qu'à d'autres parties de ce document de l'OSCE sur les ALPC.

Nous nous associons à d'autres délégations pour inviter celle de la Fédération de Russie à communiquer des informations détaillées sur la façon dont les milices ont été entraînées et armées et par qui. La Russie a eu un grand nombre de militaires et d'autres personnels dans les régions sécessionnistes de Géorgie, en sorte qu'elle serait probablement en mesure de fournir des données détaillées.

Nous inviterions aussi la Russie à expliquer également pourquoi ces armes et cet entraînement : premièrement, menaceraient ou non la sécurité nationale de la Géorgie – point traité à l'alinéa ii) du document susmentionné de l'OSCE sur les ALPC ; ou, deuxièmement, se trouveraient ou s'effectueraient ou non sur un territoire reconnu comme faisant partie de la Géorgie, y compris, à l'époque, par la Russie – point couvert à l'alinéa iii) ; ou, troisièmement, contreviendraient ou non à des engagements internationaux – alinéa iv). Il y a d'autres dispositions applicables de ce document de l'OSCE et d'autres documents internationaux, mais nous suggérerions respectueusement que nos collègues russes prennent celles-ci pour point de départ.

En ce qui concerne les armes plus grosses, nous rappelons les rapports d'observateurs de l'OSCE indiquant que des équipements militaires lourds portant des marques russes avaient été observés en possession de miliciens sud-ossètes. Ceux-ci paraissent posséder plus d'équipements lourds, y compris des chars, qu'auparavant. Il semblerait que ces équipements n'ont pu être fournis que par le tunnel de Roki, c'est-à-dire par l'intermédiaire de la Russie.

Nous inviterions donc en outre la délégation russe à expliquer comment les milices ont obtenu ces équipements, comment ces transferts ont été enregistrés, si ces transferts étaient transparents et pourquoi ils étaient ou non en contravention avec ces documents de l'OSCE ; par exemple les Principes régissant les transferts d'armes classiques. Les alinéas b) ii) et iii) de la section II sembleraient s'appliquer.

Monsieur le Président, nous ne saurions souscrire à la préoccupation soulevée ce matin par la Russie au sujet des pays démocratiques de l'OSCE aidant un autre État participant de l'OSCE indépendant et démocratique à exercer son droit légitime à constituer et à développer ses forces armées. Les États démocratiques ont effectivement le droit, voire le devoir, de le faire.

Ce matin, nous avons entendu la délégation de la Fédération de Russie employer un certain nombre de fois, à propos du Gouvernement géorgien, l'expression « régime Saakachvili ». Lorsque l'on entend cette dénomination dans les écouteurs en anglais, elle a, dans un certain sens, une consonance très dure que la délégation russe n'entendait sans doute pas lui donner. Afin de faciliter un dialogue plus conforme aux normes de l'OSCE, nous suggérerions respectueusement d'envisager de parler de « Gouvernement géorgien » ou de « Gouvernement du Président Saakachvili ». Le Gouvernement en question serait encore ainsi identifié clairement. De la même manière, nous inviterions instamment tous les autres États participants à parler du Gouvernement russe et de ses dirigeants de manière pleinement respectueuse, même lorsqu'ils sont très critiques. Les paroles et les dénominations ne devraient pas perturber le dialogue par inadvertance.

La Russie devrait soutenir les efforts tournés vers l'avenir que déploient l'OSCE et d'autres organismes internationaux pour rétablir la paix et l'ordre dans la région ayant souffert du conflit en Géorgie. Nous renvoyons les délégués aux récentes déclarations faites par les États-Unis au Conseil permanent sur cette question.

Merci, Monsieur le Président.

Nous demandons que la présente déclaration et les passages pertinents du document PC.DEL/763/08 soient annexés au journal de ce jour.

FSC.JOUR/564
1er octobre 2008
Annexe 6
Pièce complémentaire

FRANÇAIS
Original : ANGLAIS

DÉCLARATION DE M. ERIC S. EDELMAN, SOUS-SECRÉTAIRE À LA DÉFENSE CHARGÉ DES QUESTIONS POLITIQUES AU DÉPARTEMENT DE LA DÉFENSE

9 septembre 2008

Les États-Unis d'Amérique se tiendront aux côtés des alliés et aideront à reconstruire les forces de sécurité géorgiennes

Nous sommes réunis ici aujourd'hui pour traiter d'un conflit dont bon nombre d'entre nous avons espéré qu'il pouvait être évité. Malheureusement, toutefois, en dépit des efforts diplomatiques intenses et persistants déployés par l'Administration pour réduire les tensions dans la région, un grave conflit a en définitive éclaté entre la Russie et la Géorgie dans la soirée du 7 août, aboutissant à une réaction notablement disproportionnée de la Russie, à son invasion militaire d'un pays souverain et à ses efforts pour fragiliser la direction démocratiquement élue de l'un de ses voisins. La décision prise ultérieurement par la Russie de reconnaître l'Ossétie du Sud et l'Abkhazie en tant qu'États indépendants a constitué une nouvelle mesure peu judicieuse visant à compromettre l'intégrité territoriale de la Géorgie.

Tous ces développements sont profondément préoccupants, ont remis en question la fiabilité de la Russie en tant que partenaire et posent de sérieuses difficultés pour les voisins de la Russie, les États-Unis et nos alliés européens.

En réponse à la crise actuelle, la politique des États-Unis est la suivante : 1) soutenir le peuple, la souveraineté, l'indépendance et l'intégrité territoriale de la Géorgie ; 2) soutenir nos alliés dans la région, qui se sentent menacés par l'agression russe ; et 3) démontrer à la Russie que ses actions agressives ne servent pas ses intérêts nationaux, ne seront pas tolérées et auront un coût.

Je m'efforcerai aujourd'hui de donner un aperçu des nombreux défis auxquels nous sommes confrontés, de décrire comment la crise actuelle a vu le jour, ce que nous avons fait pour tenter de l'empêcher et comment nous devrions nous y prendre pour répondre à la Russie et réévaluer notre relation avec cette dernière.

Permettez-moi de commencer par bien préciser que les États-Unis, en dépit des actions récentes de la Russie, ne cherchent pas une nouvelle guerre froide. Comme le Secrétaire Gates l'a dit à de nombreuses reprises, une a suffi. Nous n'avons jamais considéré nos activités dans la région comme étant une lutte du XIXe siècle avec la Russie pour de l'« influence ». Nous ne pensons pas non plus que l'espace eurasiatique devrait être soumis à une

quelconque sphère d'influence externe. Tous les pays – les pays du Caucase du Sud, la Russie et la communauté transatlantique – tireraient avantage de relations bienveillantes entre tous les acteurs, petits et grands.

Nous avons travaillé pendant 18 ans avec les pays de la région, avec la Russie et avec nos alliés d'Europe occidentale à promouvoir la coopération dans la région. Au cours de cette période, trois administrations américaines se sont également employées activement à soutenir l'objectif déclaré de la Russie d'une intégration dans les principales institutions occidentales.

Nous sommes désormais à la croisée des chemins. Compte tenu des développements récents, la Russie doit maintenant décider comment elle veut définir sa future relation avec la communauté internationale.

Les actions récentes de la Russie ont déjà terni sa réputation dans le monde et conduit à son isolement croissant. La communauté internationale a résolument rejeté l'agression russe. Les initiatives futures de la Russie, notamment celles qu'elle prendra dans les semaines et les mois à venir en Géorgie, continueront de déterminer comment elle est perçue dans le monde et comment le monde définira la Russie et se comportera à son égard. Nous espérons qu'après mûre réflexion, la Russie choisira une voie différente, mais, par notre politique, nous réagirons de façon appropriée aux actions russes.

Nous continuerons de coopérer avec nos alliés occidentaux et nos partenaires internationaux pour rechercher des solutions en vue de résoudre la crise actuelle. La détermination des États-Unis et leur coopération avec l'Europe constituent un élément central de la structure de sécurité euro-atlantique depuis des décennies. Nous consultons également nos amis européens alors que nous étudions les options pour répondre aux actions de la Russie et entamons le processus de la réévaluation de nos relations avec cette dernière.

Et nous explorerons les possibilités qu'offre la crise actuelle de bâtir une alliance euro-atlantique plus forte et plus capable qui soit en mesure de relever l'ensemble des défis du XXI^e siècle.

Notre relation avec la Russie a constitué une importante priorité pour cette Administration et nous avons systématiquement cherché à travailler avec la Russie sur une vaste gamme de domaines d'intérêt commun. L'engagement du Président Bush en faveur d'un partenariat avec la Russie se fondait sur une évaluation réaliste de ces intérêts communs, comme en témoigne la Déclaration cadre stratégique approuvée plus tôt cette année à Sotchi, qui doit servir de base à la coopération à long terme sur une vaste gamme d'intérêts stratégiques.

Si les intérêts stratégiques des États-Unis nous dictent de laisser la porte ouverte à la possibilité d'une future coopération avec la Russie selon les modalités envisagées à Sotchi, nous devrions également rester ouvert à la possibilité que les intentions russes ne sont pas celles que nous avons comprises qu'elles étaient et que la Russie pourrait, du moins à court terme, ne pas dévier de sa ligne de conduite actuelle. Cela exigera de la patience et un engagement constant à défendre nos intérêts et ceux de nos amis et alliés dans la région.

Éclatement de la guerre

Le mois d'août a été un mois explosif en Ossétie du Sud. Après des attaques rendues coup pour coup en Ossétie du Sud fin juillet et début août, incluant l'explosion de bombes en bord de route contre les autorités sud-ossètes et une tentative d'assassinat du dirigeant du gouvernement provisoire soutenu par les Géorgiens en Ossétie du Sud le 3 juillet, les forces sud-ossètes et géorgiennes ont, à plusieurs reprises, échangé des tirs au cours de la semaine du 4 août.

Ces pilonnages se sont considérablement intensifiés les 5 et 6 août, les forces séparatistes sud-ossètes ayant pointé leur artillerie sur des villages géorgiens au sud et au nord de la capitale séparatiste. Un véhicule blindé de transport de troupes des forces géorgiennes de maintien de la paix a été détruit le 7 août.

Alors que les tirs en provenance de la partie sud-ossète se poursuivaient sans relâche, la Géorgie a envoyé son Ministre de la réintégration en Ossétie du Sud pour des pourparlers et le Président Saakachvili a annoncé un cessez-le-feu unilatéral le 7 août. Malgré ce cessez-le-feu, la Géorgie a affirmé que les Ossètes du Sud continuaient de bombarder les soldats de la paix et les villages géorgiens, et cela même de derrière des positions occupées par les soldats de la paix russes. En dépit de leur mandat, les « soldats de la paix » russes ne se sont pas acquittés de leur devoir de mettre fin à l'échange de tirs entre les deux parties.

Cette nuit-là, les Géorgiens ont fait savoir qu'ils étaient obligés de protéger leurs citoyens et ils ont commencé, par des opérations terrestres, à détruire les positions de tir sud-ossètes. La Géorgie a étendu ses opérations, bombardant la ville de Tskhinvali. Une opération terrestre géorgienne s'est rapidement emparée de villages contrôlés par les séparatistes et d'une bonne partie de la ville de Tskhinvali.

La décision de la direction géorgienne de recourir à la force dans la zone du conflit était imprudente. Bien que les choses soient encore en grande partie peu claires, il semble que les Géorgiens aient mené ce qu'ils croyaient être une opération militaire limitée ayant pour objectif politique de rétablir la souveraineté géorgienne sur l'Ossétie du Sud afin de faire cesser les tirs de harcèlement des séparatistes sud-ossètes sur des civils géorgiens. Cette opération a été planifiée et exécutée à la hâte.

Le recours à des tirs d'artillerie et à des roquettes lancées par des lance-roquettes multiples dans des zones urbaines et à proximité des soldats de la paix russes est lamentable et nous ne cautionnons pas cette activité.

La Russie s'est servie de l'opération terrestre géorgienne comme prétexte pour sa propre offensive. Chassant les forces géorgiennes de Tskhinvali, la Russie a rapidement transféré l'opération en territoire géorgien incontesté. L'assaut mené par la Russie sur deux fronts, au cours duquel elle a déployé ses forces non seulement à travers l'Ossétie du Sud, mais également en Abkhazie par voie terrestre, ainsi que par voies maritime et aérienne, s'est soldé par la reprise de l'ensemble de l'Ossétie du Sud et de la partie supérieure des gorges de Kodori sous contrôle géorgien dans la région de l'Abkhazie. Cette opération militaire interarmes a fait appel à des forces russes conventionnelles, aéroportées et spéciales basées dans le district militaire du Nord-Caucase, ainsi qu'à des troupes aéroportées de Pskov et

d'Ivanovo, à des forces navales de la flotte de la mer Noire, à des forces irrégulières – Ossètes du Sud, cosaques et tchéchènes – et à des forces spéciales.

Dans les heures qui ont suivi les incursions de la Géorgie en Ossétie du Sud, des milliers de membres endurcis des troupes de combat russes, des centaines de chars et de véhicules ainsi que des dizaines d'avions ont afflué en Ossétie du Sud et ont effectué des attaques aériennes et par missiles sur les zones géorgiennes contrôlées par Tbilissi. En l'espace de quelques jours, les troupes russes ont pénétré sans hésitation en territoire géorgien incontesté.

Dès le début du conflit, les fonctionnaires russes de la défense ont affirmé à des fonctionnaires de haut rang du Département de la défense que les objectifs de la Russie se limitaient à protéger ses citoyens et soldats de la paix et au retrait des forces géorgiennes des positions qu'elles ont occupé après le 6 août. Il est cependant clairement apparu qu'il ne semblait jamais y avoir de limites aux objectifs opérationnels – ou stratégiques – de la Russie.

Il est manifeste que la direction politique et militaire russe a exécuté une opération planifiée d'avance visant à modifier par la force et rapidement le statu quo en Géorgie.

Historique de l'assistance militaire des États-Unis

Le Premier Ministre Poutine a tenté de mettre en cause les États-Unis pour avoir « armé les Géorgiens jusqu'aux dents », mais les forces armées géorgiennes n'ont jamais été entraînées et/ou équipées par les États-Unis pour lutter contre les Russes.

La Géorgie est partenaire de la guerre mondiale contre le terrorisme depuis septembre 2001. En 2002, en réponse aux accusations de la Russie selon lesquelles la Géorgie abritait des rebelles tchéchènes dans la région frontalière montagneuse anarchique des gorges de Pankisi, les États-Unis ont lancé le « Georgian Train and Equip Program (GTEP) », dont le but était de fournir une assistance aux services de sécurité géorgiens pour faire face aux menaces internes. Ce programme a mis en œuvre la décision du Président Bush de répondre à la demande d'assistance du Gouvernement géorgien pour le renforcement de ses capacités de lutte contre le terrorisme et le règlement de la situation dans les gorges de Pankisi. Le programme a été exécuté ouvertement et évoqué dans des documents publics.

À mesure que les forces armées géorgiennes se développaient, il devenait évident que le GTEP allait devoir évoluer. Dans le cadre du programme mené dans son prolongement, le « Georgian Sustainment and Stability Operations Program (GSSOP) », des membres des forces et du personnel du commandement géorgien ont été entraînés et équipés pour des opérations de soutien de la paix en Iraq. Trois brigades géorgiennes ont été entraînées dans le cadre du GTEP et des deux SSOP.

Le but de tous les programmes menés dans le prolongement du GTEP était de soutenir le déploiement géorgien en Iraq. SSOP et SSOP II ont comporté un important volet de formation à l'intention des unités et des services d'appui au combat, qui a permis aux trois brigades ayant suivi la formation d'être autonomes, d'avoir un degré plus élevé d'interopérabilité avec l'OTAN et de pouvoir opérer au niveau de la brigade. À l'été 2007, une brigade de 2 000 hommes a été déployée en Iraq par la Géorgie, ce qui en a fait le

troisième plus important contributeur de troupes et eu pour effet d'augmenter son contingent sur place, qui était jusqu'à présent de 858 hommes. Un montant d'environ 64 millions de dollars a été consacré à soutenir le GTEP. Par la suite, à l'appui du SSOP, du SSOP II et du dernier déploiement de sa brigade en Iraq, un montant d'environ 124,2 millions de dollars, provenant du Fonds de soutien à la Coalition, a été remboursé à la Géorgie.

Avant le déclenchement des hostilités, les États-Unis procédaient à un entraînement militaire initial de la 4^{ème} brigade géorgienne en vue de son déploiement ultérieur en Iraq au cours de l'hiver 2008. La brigade était entraînée grâce à des fonds attribués par le Gouvernement géorgien, que les États-Unis auraient par la suite remboursés. Environ 35 millions de dollars avaient été budgétés pour cette initiative.

La Géorgie a été le plus important contributeur de troupes par habitant à la guerre contre la terreur. Depuis le début de l'opération « Iraqi Freedom » jusqu'à ce jour, 7 800 soldats géorgiens, qui servent aux côtés des forces américaines, ont été déployés en Iraq.

Plus de 50 ont servi en Afghanistan au cours des élections en 2004. Quatre soldats géorgiens ont payé le prix ultime et 19 autres ont été blessés alors qu'ils combattaient aux côtés des forces américaines et de la Coalition en Iraq. La Géorgie est parmi nos plus fidèles alliés dans la guerre contre la terreur.

Alors que nos relations avec la Géorgie dans les domaines de la défense et militaire se sont intensifiées, nous avons maintenu une relation active au niveau militaire avec la Russie. Dans un souci de transparence, nous avons régulièrement fourni aux Russes des informations sur les activités menées dans le cadre du GTEP et du GSSOP et informé périodiquement les militaires russes de haut rang au sujet de la portée et de la nature de nos activités de renforcement des capacités. Malheureusement, les Russes n'ont apparemment pas été capables de dépasser le stade de leur raisonnement « somme nulle » de l'époque de la guerre froide, car les actions des unités militaires russes visant à systématiquement étriaper les forces armées géorgiennes semblent, en partie, constituer une « revanche » pour ces programmes de renforcement des capacités.

Consultations avant et pendant le conflit

Le Département de la défense a été profondément impliqué, à la fois avant et pendant le conflit, dans une initiative visant à convaincre les dirigeants des deux parties de faire baisser la tension et de s'abstenir de résoudre leurs désaccords par la force militaire. Le Secrétaire à la défense s'est entretenu avec le Président Saakachvili à de nombreuses reprises, notamment en novembre 2007, et à nouveau en mars 2008 à l'occasion de consultations bilatérales à Washington.

Le Secrétaire à la défense a continué de s'entretenir avec ses homologues géorgien et russe au cours de la crise, les invitant à la retenue et soulignant que toutes les forces devaient se retirer sur les positions qu'elles occupaient avant le 6 août.

Le chef d'état-major interarmées s'est également entretenu pendant la crise avec ses homologues géorgien et russe. Ce dernier lui a expliqué que la Russie avait des objectifs

limités et qu'elle ne chercherait pas à étendre les hostilités dans les zones contrôlées par le Gouvernement géorgien. Les actions de la Russie ont clairement démenti ces engagements.

Le Sous-Secrétaire d'État adjoint à la défense, M. Fata, s'est rendu en Géorgie le 17 avril, alors que les tensions étaient très fortes à la suite du Sommet de Bucarest et des incursions russes en Abkhazie, et à nouveau le 30 juin. Au cours de ces déplacements, dans le cadre du vaste éventail des discussions bilatérales entre les États-Unis et la Géorgie sur des questions de défense, nous avons invité instamment la Géorgie à faire preuve de « retenue » et à ne pas se laisser provoquer par la Russie. Notre message était de faire preuve de patience stratégique et de trouver une solution pacifique aux conflits gelés, car la Russie attisait clairement la tension afin de provoquer une réaction géorgienne.

Alors qu'éclatait le conflit, le Secrétaire à la défense s'est entretenu avec ses homologues russe et géorgien le vendredi 8 août et avec le Président Saakachvili le 9 août. Le Secrétaire a souligné qu'il n'y avait pas de solution militaire au conflit, la Géorgie devant s'attendre à faire face à une action militaire russe massive en réaction à toute tentative de sa part de riposter militairement dans les régions séparatistes.

En dépit des mouvements, de la tension et des discours dont nous avons régulièrement été les témoins au cours des années précédentes, nous n'avons guère relevé de signes avant-coureurs de l'imminence d'un conflit à grande échelle jusqu'au 7 août. Ce jour-là, nous avons eu des indices que la Géorgie procédait à une mobilisation générale, car les troupes géorgiennes qui suivaient une formation en vue de leur futur déploiement en Iraq n'ont pas assisté à cette formation. La vitesse avec laquelle les combats ont suivi et la férocité du conflit se sont rapidement intensifiés.

Aucun militaire du Département de la défense n'a participé au conflit. Les États-Unis avaient sur place 80 militaires qui étaient chargés d'entraîner les forces géorgiennes en prévision de leur futur déploiement en Iraq, ainsi que quatre militaires qui avaient participé du 15 au 31 juillet à l'exercice « Spirit of Partnership for Peace Immediate Response 08 » entre les États-Unis, la Géorgie et d'autres nations partenaires régionales.

Il convient également de noter qu'à la demande du Gouvernement géorgien, les 10 et 11 août, les États-Unis ont rapatrié environ 1 800 soldats géorgiens d'Iraq en Géorgie, en vertu d'un accord de longue date avec la Géorgie visant à assurer le transport des forces géorgiennes déployées en Iraq.

Relations avec la Russie

Le fait qu'il s'agit de la première utilisation à grande échelle par la Russie de ses forces militaires à l'extérieur de ses frontières depuis la chute de l'Union soviétique envoie un message inquiétant. L'invasion de la Géorgie par la Russie témoigne d'une nouvelle agressivité de la politique étrangère russe et d'une volonté de recourir à la force militaire pour atteindre ses objectifs à l'étranger proche.

En reconnaissant les territoires géorgiens de l'Abkhazie et de l'Ossétie du Sud, Dmitry Medvedev, le Président russe a fait clairement savoir que le but de Moscou était de tirer parti du conflit actuel pour changer la donne sur le terrain. Ces actions sont en

contradiction avec le message que l'ancien Président Poutine avait adressé au Président Bush à Sotchi en avril, indiquant que la Russie cherchait à travailler avec la communauté internationale pour relever les défis mondiaux du XXI^e siècle.

Ces derniers mois, des responsables russes ont contesté la légalité de la souveraineté de l'Ukraine sur la Crimée, déclarant ouvertement que, bail ou pas, la flotte de la mer Noire ne quitterait jamais le port ukrainien de Sébastopol (en Crimée) et, selon des informations parues dans la presse, la Russie délivrerait des passeports aux citoyens ukrainiens en Crimée – comme cela avait été fait en Géorgie. Il s'agit là d'une question que nous devrions suivre de près dans les mois à venir.

Les actions de la Russie en Géorgie ont mis ses relations avec le reste du monde en péril. Les États-Unis, les États européens, les membres du G7 et d'autres se sont demandés quel type de relations la Russie souhaitait entretenir avec la communauté internationale. De l'avis général, les actions de la Russie la conduisent vers l'isolement et elle doit faire machine arrière en commençant par la Géorgie.

Les actions de la Russie ont provoqué une réévaluation, non pas seulement de la politique des États-Unis à l'égard de la Russie, mais également de celle de l'Union européenne, de l'OTAN et au-delà. L'Organisation de coopération de Shanghai, dont la Russie est membre, a refusé de cautionner la reconnaissance unilatérale par la Russie de l'indépendance de l'Ossétie du Sud et de l'Abkhazie ; en fait, elle a publié une déclaration réaffirmant le principe de l'intégrité territoriale des États. L'Union européenne, sous Présidence française, s'est réunie en session extraordinaire pour critiquer la réaction militaire disproportionnée de la Russie, condamner la reconnaissance par la Russie de l'Ossétie du Sud et de l'Abkhazie et reporter les réunions sur l'accord de partenariat UE-Russie. Le G8 publie des déclarations du « G7 » pour faire savoir à l'un de ses membres que les actions de la Russie ne sont pas tolérées par le groupe plus grand.

Comme l'a montré la déclaration du Conseil de l'Atlantique Nord sur la Géorgie, l'Alliance est unie dans son soutien à l'intégrité territoriale, à la souveraineté et à l'indépendance de la Géorgie. Le pays est un solide ami et partenaire de l'OTAN.

L'Alliance de l'OTAN de la période de l'après-guerre froide était une alliance d'États démocratiques et euro-atlantiques qui partageaient des valeurs communes. L'Alliance de l'OTAN actuelle est une alliance qui défendra les valeurs qui ont façonné sa fondation et protégera les candidats des menaces extérieures.

Les ambitions de la Géorgie concernant l'OTAN reposent sur des valeurs fondamentales partagées et sur la promesse que l'OTAN maintiendrait ses portes ouvertes à tous les candidats prêts à assumer les responsabilités qu'entraîne le fait d'en être membre. Avant le conflit, le peuple et le Gouvernement géorgiens avaient montré leur détermination et les États-Unis et de nombreux alliés de l'OTAN avaient estimé que la Géorgie était prête à passer au stade suivant du plan d'action en vue de l'adhésion (MAP). Le message que nous enverrons dans les semaines et les mois à venir sera entendu non seulement par les Géorgiens mais aussi par tous ceux qui, dans la région, se tournent vers l'Occident comme source de sécurité, d'inspiration et de liberté. Nous devrions envoyer le message approprié, à savoir que l'agression russe n'aura pas d'incidences sur les aspirations euro-atlantiques de la Géorgie et

de l'Ukraine. L'OTAN a décidé de promouvoir les relations OTAN-Géorgie en créant une commission OTAN-Géorgie. Cet organe contribuera à rapprocher la Géorgie encore davantage d'une adhésion à l'OTAN.

Bien que la Russie ait, ces derniers jours, fait preuve d'une indifférence apparente pour son image internationale en déclarant que le fait d'être membre de l'OMC et du G8 lui importait peu, elle s'est isolée et paiera un prix diplomatique et économique pour sa solitude.

Il convient en particulier de noter que, depuis le début du conflit, la Russie perd des investissements internationaux et que son marché boursier a notablement perdu en valeur. La Russie croit peut être qu'elle a remporté une victoire tactique en vainquant l'armée géorgienne. Mais cette victoire a fait qu'elle est isolée davantage, moins admirée et abhorrée par ses voisins.

Que faisons-nous aujourd'hui ?

Tout d'abord, nous devons soutenir la Géorgie. Nous nous efforçons de stabiliser la situation sur le terrain, d'aider le pays à se redresser et à prospérer économiquement, de préserver la souveraineté de la Géorgie, de maintenir notre soutien pour son intégrité territoriale et de l'aider à reconstruire son armée.

Notre principale préoccupation après le déclenchement des hostilités était de mettre un terme aux échanges de tirs et de venir en aide aux Géorgiens. Notre action humanitaire par voie aérienne, terrestre et maritime a permis d'atténuer les souffrances et témoigné du soutien constant apporté par les États-Unis au peuple géorgien quand il en avait besoin.

Tandis que nous poursuivons notre action de secours humanitaire, notre priorité est à présent de soutenir la Géorgie et son Gouvernement démocratiquement élu. La semaine dernière, les États-Unis ont débloqué un montant d'un milliard de dollars en aide économique supplémentaire à la Géorgie, qui lui permettra de couvrir les besoins immédiats dus à la crise actuelle. Nous comptons maintenant travailler avec le Congrès à l'élaboration d'ensembles de mesures d'assistance qui offriront le meilleur cadre possible à l'engagement des États-Unis en faveur de la Géorgie et des partenaires régionaux en cette période critique. Nous comptons également sur une étroite collaboration avec nos partenaires multilatéraux que sont les banques de développement, avec l'Union européenne et avec d'autres donateurs internationaux.

Le Département de la défense s'est attaché à exécuter l'engagement pris par le Président de fournir une assistance humanitaire aux Géorgiens. Depuis le 8 septembre, 62 sorties ont permis d'acheminer plus de 1 145 tonnes courtes d'aide humanitaire. Les navires USS McFaul, USCGC Dallas et USS Mount Whitney ont livré des fournitures humanitaires dans les ports géorgiens de Batoumi et de Poti.

La Géorgie, comme tout pays souverain, devrait être en mesure de se défendre et d'empêcher une nouvelle agression. Le commandant suprême des forces alliées, le général Craddock, s'est rendu à Tbilissi le 21 août, où il a rencontré des responsables géorgiens de haut rang et examiné les dommages subis par l'infrastructure et l'armée géorgiennes. Le Département de la défense enverra plus tard cette semaine une équipe

d'évaluation à Tbilissi pour nous aider à commencer à étudier soigneusement les besoins légitimes de la Géorgie et notre réponse. Après l'évaluation de ces besoins, nous examinerons comment les États-Unis pourront contribuer à la reconstruction de l'économie, de l'infrastructure et des forces armées géorgiennes. Ces mesures s'échelonneront dans le temps et continueront de témoigner du soutien que les États-Unis apportent à la sécurité, à l'indépendance et à l'intégrité territoriale de la Géorgie.

Depuis plusieurs années, les États-Unis jouent un rôle important dans la préparation des forces géorgiennes à l'exécution de missions de lutte contre le terrorisme, d'abord dans le cadre d'un effort visant à aider la Géorgie à débarrasser les gorges de Pankisi des extrémistes tchéchènes et autres et, ensuite, dans le cadre de l'action de la coalition multinationale. Il convient de noter que, dans la nuit du 7 août, les forces militaires les mieux entraînées de Géorgie – qui représentaient 20 % de ses forces d'active – étaient en Iraq en soutien à l'action qui y est menée par la coalition multinationale.

La Géorgie a en fait détaché le troisième contingent national le plus important auprès de la Coalition en Iraq, après seulement les États-Unis et le Royaume-Uni. Nous sommes, bien entendu, conscients qu'en raison des événements du mois passé, les préoccupations nationales de la Géorgie en matière de sécurité signifient qu'elle pourrait être désormais moins en mesure de contribuer aux efforts de la Coalition à l'avenir. Au cours des semaines et des mois à venir, nous examinerons soigneusement et de façon responsable les besoins de la Géorgie.

Les mesures visant à venir en aide à la Géorgie ne seront pas prises par les seuls États-Unis. Le Conseil de l'Atlantique Nord de l'OTAN a décidé, le 19 août, de créer une commission OTAN-Géorgie dans le but de renforcer ses relations avec la Géorgie. L'OTAN a notamment décidé d'aider la Géorgie à évaluer les dommages causés par l'action militaire russe, notamment aux forces armées géorgiennes, et de contribuer à rétablir les services essentiels au fonctionnement normal de la société et de l'économie. L'OTAN a déjà envoyé en Géorgie une équipe consultative d'appui ainsi que ses représentants spéciaux pour le Caucase et l'Asie centrale, et les représentants permanents auprès du Conseil de l'Atlantique Nord prévoient de se rendre en Géorgie dans un proche avenir. Le Ministre finlandais des affaires étrangères, Alexander Stubb, Président en exercice de l'OSCE, a parcouru de nombreux kilomètres et travaillé sans relâche pour contribuer à résoudre le conflit. L'action de M. Stubb a été extraordinaire et exemplaire ; il a, à lui tout seul, fait en sorte que les mécanismes OSCE de réaction aux crises soient opérationnels et pleinement mis à contribution.

Les États-Unis sont également résolus à fournir leur soutien à d'autres amis et partenaires dans la région, en particulier à ceux, tels que l'Ukraine, la Pologne et les nations de la Baltique, qui ont été menacés par Moscou. Ces pays doivent savoir que les États-Unis sont à leurs côtés et, ce qui est tout aussi important, la Russie doit le savoir également.

Dans le cadre de nos activités visant à soutenir la Géorgie et nos alliés, nous devons également réévaluer nos relations avec la Russie. Nous ne continuerons pas comme si rien ne s'était passé. Nous avons suspendu notre interaction militaire bilatérale avec la Russie et sommes en train de procéder à un examen approfondi de toutes les activités.

Conclusion

Bien que la Russie ait cessé ses opérations militaires offensives, les forces russes continuent d'occuper des parties de la Géorgie. La Russie n'a pas rempli ses obligations énoncées dans l'accord de cessez-le-feu signé par le Président russe Medvedev. Nous appelons la Russie à tenir sa promesse de retirer ses forces des zones situées en dehors des territoires séparatistes, comme cela avait été convenu dans des accords précédents et dans l'accord conclu à Moscou le 8 septembre avec le Président français, M. Sarkozy. La reconnaissance par la Russie de l'indépendance de l'Abkhazie immédiatement après la cessation des hostilités et alors que les braises du conflit fumaient encore, porte à croire que les intentions politiques et militaires de la Russie à l'égard de la Géorgie ne se limitaient pas à un rétablissement du statu quo politico-militaire d'avant la guerre.

Les États-Unis se sont efforcés, trois administrations durant, de garantir et de préserver l'indépendance, la souveraineté et l'intégrité territoriale des nouveaux États indépendants d'Eurasie.

En parallèle à cela, nous avons prêté notre concours à la Russie pour son intégration dans la communauté économique mondiale ainsi que pour faciliter la coopération entre la Russie et l'OTAN dans la nouvelle Europe de l'après-guerre froide. Nos politiques régionales n'étaient pas à somme nulle et n'ont pas privilégié un pays par rapport à un autre. Nous étions fermement convaincus, et nous le sommes toujours, que le fait d'avoir des nations démocratiques le long des frontières de la Russie est dans son meilleur intérêt. Nos politiques ont contribué à une Europe plus unie et intégrée grâce à l'adhésion à l'Union européenne et à l'OTAN ou à une étroite association avec ces dernières.

L'Europe est plus libre, plus prospère et plus sûre qu'à aucun moment de son histoire. La politique menée par les États-Unis dans cette région est sans ambiguïté : nous voulons aider les nations de la région à emprunter le même chemin vers la liberté, la démocratie et les économies de marché que celui pris par tant de leurs voisins en Europe.

Nous ne devons pas permettre et ne permettrons pas à l'agression russe de réussir en Géorgie. Nous ne devons pas non plus laisser passer une occasion de tendre une main solidaire à nos partenaires et amis de la région face à une agression. Les États-Unis ont pour responsabilité d'apporter leur soutien à la Géorgie et c'est exactement ce que nous ferons au cours des semaines et des mois à venir. Et nous devons montrer à la Russie, par nos paroles, nos politiques et nos actions, qu'il est dans le meilleur intérêt de la Russie comme de l'Occident qu'elle prenne des mesures en vue de mettre fin à son isolement et d'œuvrer à un cadre constructif de relations avec les États-Unis et l'Europe.

Merci de votre attention.